

« Apprendre à résister à la pression du groupe »

Entretien avec Corinne Vetroff,

principale,
collège Paul Fort.

La Santé en action : Pourquoi ces projets de promotion de la santé dans votre établissement ?

Corinne Vetroff : 60 % de nos élèves viennent de quartiers prioritaires. L'académie et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) cherchaient un établissement scolaire pour lancer un projet de prévention et nous a contactés, estimant que nos équipes étaient mobilisables et les conditions propices. Il s'agit d'un programme lancé en 2012 sur la prévention des conduites addictives avec le soutien de la Mildt et qui a concerné, la première année, les 120 élèves de cinquième.

S.A. Comment luttez-vous contre le décrochage scolaire ?

C. V. : En parallèle nous avons lancé, en 2011, un programme global « Bien-être et bienveillance », qui concerne l'ensemble de l'établissement (450 élèves, trente enseignants et membres de l'équipe éducative). Pour ce faire, je suis partie examiner au Québec la transférabilité des actions réalisées sur la bienveillance : ils ne travaillent pas sur le décrochage scolaire, mais sur ce qu'ils nomment la « persévérance scolaire » : faire en sorte que l'élève se sente bien dans l'école, au-delà même de ses résultats scolaires, pour ne pas qu'il s'en aille. Nous avons, en premier

lieu, réfléchi avec les élèves. Nous avons organisé, en 2012, une semaine de la persévérance scolaire pour l'ensemble de l'établissement. Nous avons notamment créé un arbre de la persévérance scolaire, installé durablement dans le hall.

S. A. Pourquoi un « arbre de la persévérance » ?

C. V. : Parce que nous avons vu que cela fonctionnait très bien au Québec. Et que nous cherchions un projet fédérateur symbolique. Chaque élève a donc rempli une feuille d'arbre, fruit de sa réflexion avec les professeurs principaux et de français dans chaque classe. Les élèves ont ainsi verbalisé la réflexion suivante :

- quel est mon projet pour l'avenir ? (hors études) ;

- quels sont mes points forts pour y parvenir et sur lesquels je peux m'appuyer, et que dois-je améliorer ?

Ces questions sont issues des échanges entre les élèves et les enseignants, de la sixième à la troisième. Cette action symbolique est centrale, et toujours en cours. Les élèves arrivés en sixième à la dernière rentrée ont souhaité eux aussi remplir leur feuille, afin qu'elle figure dans le hall avec leur photo. Le procédé est vivant ; les élèves vont de temps à autre avec leurs copains regarder l'arbre.

S.A. Quelle est l'ampleur du décrochage scolaire dans votre établissement ?

C. V. : Il y a très peu de vrais décrocheurs, environ cinq pour tout l'établissement, car au niveau collège,

L'ESSENTIEL

■ Ce programme au sein du collège Paul Fort a notamment pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire ; l'établissement s'est inspiré d'une expérience québécoise.

■ En parallèle, un autre programme portant plus spécifiquement sur la prévention des addictions a été mis en place, lequel travaille sur les compétences psychosociales, la capacité d'« apprendre à dire non » et à résister à la pression du groupe.

l'école est obligatoire. Il s'agit d'élèves qui ne viennent pas régulièrement en cours et pour lesquels l'absence perdue pose problème. Par contre, nous avons des décrocheurs d'un autre niveau, il s'agit d'enfants qui viennent à l'école, qui ont des résultats faibles (moins de 5/20 de moyenne), qui sont à l'école pour certains d'entre eux parce qu'ils s'y sentent bien, mais dont on sait au vu de leurs résultats qu'ils vont se retrouver en décrochage à la sortie du collège.

C'est donc un renversement de paradigme, nous ne travaillons pas autour des élèves décrocheurs, mais avec l'objectif que les élèves en difficulté ne décrochent pas. Comme ces élèves sont relativement nombreux dans l'établissement, nous parvenons plus facilement à mobiliser les équipes. Notre objectif est que l'ensemble des élèves se sente bien à l'école, s'accroche,

ait confiance en les adultes. Nous nous situons ainsi au niveau de la prévention, avec l'objectif que ces germes évitent des décrochages au lycée.

S. A. : Par quel type d'actions concrètes travaillez-vous sur la persévérance scolaire ?

C. V. : Nous organisons des temps de concertation réguliers entre élèves et enseignants. Ainsi dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire, chaque élève de troisième a rédigé une « lettre à moi-même », avec, comme premiers mots : « Dans un an, je serai... ». Ce travail a été réalisé dans le cadre du cours de français, l'intérêt pédagogique étant de mobiliser des compétences attendues pour cet enseignement. Lors de la semaine sur la persévérance, les professeurs d'histoire-géographie ont organisé un atelier-débat sous forme de théâtre forum avec les élèves de quatrième, avec une troupe de professionnels, autour de l'éducation civique et du bien-être à l'école.

S. A. : Quelle est la part du travail en équipe ?

C. V. : Fondamentale. Ce programme consiste à réunir les compétences de l'ensemble de l'équipe éducative, au-delà des enseignants : la principale, l'adjointe, la CPE, les enseignants et l'ensemble de l'équipe éducative. Nous travaillons beaucoup avec notre infirmière mais aussi, deux jours par semaine, avec l'assistante sociale. Nous avons des réunions régulières, un véritable partenariat et des échanges d'informations, tout en préservant le secret professionnel. Les parents sont également associés.

S. A. : Qu'avez-vous appris au Québec ?

C. V. : J'ai été frappée par le calme, la sérénité qui règne dans les écoles primaires que j'ai visitées. Ce qui m'a le plus impressionnée est la manière dont les équipes pédagogiques travaillent avec les élèves. Surtout, le regard que l'on porte sur les élèves, auxquels on dit ce qu'ils savent bien faire ; la culture d'évaluation là-bas est différente. En France, nous évaluons essentiellement par un socle commun de compétences « scolaires ». Au Qué-

bec, l'important est aussi d'être capable de mettre en avant les savoir-faire de l'enfant. Ainsi, dans les écoles primaires les enfants ont un porte-manteau individuel avec leur photo, et en dessous la liste de... leurs qualités ! Cela n'a pas à voir directement avec l'école et les enseignements, c'est un état d'esprit.

Autre initiative intéressante, dans une école secondaire ils ont créé un « atelier café », il s'agit d'un centre d'aide du français à l'écrit. Des professeurs sont disponibles pour tout élève qui souhaite se faire corriger sur une production écrite, pour une question de grammaire, de contenu. L'idée est que l'enseignant rend service à l'élève, qu'il n'y a pas de note. D'une manière générale, les enseignants sont davantage présents hors des cours, y compris pour recevoir les parents. Ils sont dans une réflexion plus globale. J'ai l'intention de transférer cette initiative dans notre établissement. En France, nous avons beaucoup de chemin à parcourir en comparaison à ce type de démarche.

S. A. : Jusqu'où peut-on aller dans le transfert des bonnes pratiques ?

C. V. : D'autres actions intéressantes ne sont pas transférables, tant les cultures sont éloignées. Ainsi, dans certaines écoles secondaires au Québec accueillant des 11-16 ans, les élèves potentiellement décrocheurs choisissent un « mentor » (tuteur) qui va les suivre pendant leur scolarité, et aussi en dehors de l'école, ce qui inclut des sorties culturelles. Cela n'est pas recevable dans notre culture. Dans l'établissement que j'ai visité, les résultats du mentorat sont impressionnants : aucun élève qui en a bénéficié n'a décroché de l'école.

Pour autant, il ne faut pas idéaliser la politique éducative et la posture des professionnels au Québec, eux-aussi sont confrontés à des difficultés qu'ils ne parviennent pas à résoudre.

S. A. : En quoi consiste le programme avec la Mildt sur la prévention des conduites addictives ?

C. V. : Le thème est la lutte contre les addictions. Les responsables de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa) nous ont épaulés sur la méthodologie.

En effet, on ne peut pas se contenter de parler uniquement des dangers des produits à des enfants de 11 ans. Ce projet se déroule sur quatre ans et est doté de moyens financiers. En 2012, nous avons commencé avec les sixièmes, puis les cinquièmes en 2013. Ce projet est focalisé sur le développement des compétences psychosociales. Les enseignants ont été formés par une professionnelle du Codes.

S. A. : Sur quels thèmes précis intervenez-vous ?

C. V. : Deux thématiques fortes ont été identifiées :

- le bien-être et la bienveillance, ce qui permet de faire le lien avec le projet présenté ci-avant ;
- la pression du groupe. Avec les sixièmes, nous avons donc commencé à travailler sur « se connaître soi-même, connaître les autres, résister aux pressions du groupe ». L'Anpaa nous a préparé un programme sous forme d'ateliers de deux heures ou de demi-journées. Les professeurs ne font pas cours, ils interviennent conjointement avec les professionnels de l'Anpaa, via des ateliers, débats, jeux, activités adaptées, argumentaires et connaissances afin de donner des outils aux élèves pour « apprendre à dire non ». Il y a également eu des séjours collectifs en Bourgogne sur la thématique « vivre ensemble », ainsi que l'écriture de contes et de fables pour les spectacles de fin de séjour. Avec les professeurs d'art plastique, les élèves ont réalisé des grands auto-portraits, avec des mots clés inscrits sur le visage, les mains, le cœur, une manière de traduire « ce que je pense, ce que j'ai dans le cœur, ce que je veux donner ». Encore une fois des outils simples, une production concrète exposée ensuite aux parents. Nous amenons les élèves à réfléchir et produire des travaux collectifs, qui ensuite peuvent être partagés. ■

Propos recueillis par Yves Géry